

Objectif

- Lier par la lecture une communauté élargie : parents, adultes de la Cité Scolaire (agents, AED, administratifs, enseignants..) et élèves de la même Cité.
- Créer une passerelle d'échange entre les élèves de la fin du collège et les élèves des deux lycées (général et pro).
- Inscrire la lecture dans la vie et pas seulement dans la scolarité. D'où ouverture vers les libraires, la Médiathèque municipale, les médiathèques environnantes, la municipalité et les fédérations de parents d'élèves.

Public

- Au vu des objectifs, les œuvres doivent être accessibles de la quatrième à la première.
- Les œuvres sont donc de difficultés d'accès très diverses : le quatrième "petit lecteur" doit pouvoir accéder à un choix de livres suffisant, de même que le lycéen "gros lecteur". Huit "niveaux" de difficulté sont ainsi définis.
- Pour des raisons d'accessibilité, les œuvres choisies appartiennent au genre du récit, genre riche, d'où le découpage en dix sous-genres.
- Huit niveaux, dix sous-genres : la sélection initiale comporte quatre-vingts ouvrages.

Démarche

Février : la liste des quatre-vingts ouvrages est définie. Un site est créé : <http://halisgood.free.fr/PLS>

Le catalogue des ouvrages est disponible dans les librairies de la ville et à la médiathèque qui mettent en avant les ouvrages de la sélection.

le CDI complète son fonds pour disposer de trois exemplaires par ouvrage retenu.

Mars, mai : lecture ouverte (emprunt ou achat). Un bulletin de vote est proposé au lecteur, qui peut déposer un vote par ouvrage lu. Le bulletin (voir site) permet d'obtenir une photographie vivante de la lecture actuelle et, accessoirement, de désigner l'adulte et les élèves qui composeront le jury avec les professionnels du livre.

Avril : composition d'un groupe d'AP seconde première. Campagne d'affichage. Contact avec les écrivains susceptibles de venir l'année prochaine, avec les éditeurs (pour les récompenses).

Mi-Mai : le documentaliste et le professeur à l'initiative du projet dépouillent les bulletins avec le groupe d'AP. Les dix ouvrages les plus lus et les plus appréciés sont retenus pour la sélection finale proposée au jury où les élèves (désignés par leur nombre de lecture) seront majoritaires.

Le jury est constitué : la responsable de la médiathèque, les deux libraires, la proviseure de la Cité scolaire et cinq élèves du collège (3), du lycée pro (1) et général (1).

15 mai : première réunion du jury. Prise de connaissance des dix ouvrages, échange sur les impressions de lecture.

25 mai : seconde réunion : délibérations et choix du jury. Deux livres sont primés *Sobibor*, Jean Molla; *Le Premier qui pleure a perdu*, Sherman Alexie.

Annnonce des prix en début de l'après-midi festive de la Journée du Lycéen, juste avant le défilé de mode. Présence de la presse locale (déjà présente lors de la désignation du jury).

Récompenses pour les élèves membres du jury (livres éditeurs, cadeaux des libraires, chèques lire offerts par l'établissement).

Juin : contact avec les auteurs et éditeurs des ouvrages primés.